

CHARTRE DU PRIX DE L'ADMINISTRATION INNOVANTE

Dans la dynamique d'amélioration de l'administration, chaque agent peut jouer un rôle. Par ses initiatives et ses propositions, il participe à la réflexion et à l'action destinées à faciliter le fonctionnement de l'administration et améliorer le service rendu aux usagers. Nombre de ces idées et actions peuvent être développées au profit de tous.

Par le prix et au-delà du prix, le ministère s'engage à soutenir ces impulsions.

Les agents innovent...	... le ministère et les académies s'engagent
<p>> Dans tous les champs de l'action administrative du ministère (organisation, fonctionnement, gestion...) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Afin de simplifier leur activité et la rendre plus ouverte. ■ Pour eux-mêmes, leurs collègues, les usagers et les partenaires de l'éducation nationale. ■ En suggérant des idées respectant les orientations et les valeurs du service public. ■ En proposant des améliorations du mode de travail et du service à l'utilisateur fondées sur leur expérience de terrain. ■ En devenant acteurs de leur projet pour le développer, en accord avec les parties prenantes. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ A valoriser l'esprit d'initiative et la créativité au quotidien, à tous les niveaux de l'administration. ■ A sensibiliser à la démarche d'innovation les managers et les collaborateurs, quelle que soit leur position hiérarchique ou fonctionnelle. ■ A diffuser les meilleures pratiques et à généraliser les sources de progrès et de simplification. ■ A valoriser et reconnaître les résultats et les auteurs. ■ A communiquer en interne et en externe pour faire connaître les initiatives menées.